Publication: lundi 24 août 2015 09:17

Jean-Pierre Sueur était notamment intervenu auprès du Syndicat des transports d'Île de France (STIF), celui-ci indique que le STIF a répondu « favorablement » à la demande de desserte « plus systématique » et « qu'elle a fait part à SNCF Transilien de son accord de principe. SNCF Transilien doit donc vérifier la bonne faisabilité technique pour les arrêts attendus par la région Centre-Val de Loire. »

>> Lire la lettre du STIF